Faculté de médecine

Réf. : SEF-PF/2026-056
Visadaj : 2026-1151

Composition des Commissions Pédagogiques

Année universitaire 2026-2027

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

VU le code de l'éducation, notamment ses articles D. 613-38 et suivants ;

VU les statuts de l'Université de Tours ;

VU la délibération n°2020-03 du Conseil Académique de l'Université de Tours du 26 juin 2020 sur la présidence des commissions pédagogiques de validation ;

VU la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;

VU la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·e·s en date du 12 décembre 2024 ;

VU les propositions de composition des commissions formulées le Directeur de l'UFR de Médecine.

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des compositions des commissions pédagogiques

Les demandes de validation des acquis pédagogiques sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

MENTION BIOLOGIE, SANTÉ

Parcours biologie et imagerie multimodale

Master 2ème année

Président·e : Clovis TAUBER
Membres : Laurent BARANTIN
David BENOIT
Jean-Michel ESCOFFRE
Lydie NADAL-DESBARATS
Johnny VERCOUILLIE

MENTION SANTÉ PUBLIQUE

Parcours prévention et promotion de la santé

Master

Président·e : Emmanuel RUSCH
Membres : Sandra AYMERIC
Jean-Denis AUBRY
Cathie FAUSSAT
Ken HAGUENOER
Émeline LAURENT
Patrick LEGROS

Parcours économie et gestion des structures sanitaires et sociales

Master

Président·e : Emmanuel RUSCH
Membres : Sandra AYMERIC
Jean-Denis AUBRY
Cathie FAUSSAT
Ken HAGUENOER
Émeline LAURENT
Patrick LEGROS

Parcours management, éthique et éducation en santé

Master

Président·e : Emmanuel RUSCH
Membres : Sandra AYMERIC
Jean-Denis AUBRY
Cathie FAUSSAT
Ken HAGUENOER
Émeline LAURENT
Patrick LEGROS

Article 2.
Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.
Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 2 novembre 2026

Pour le Président de l'Université et par délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation

le 03/11/2026 12:05:17 +01:00



Stéphanie CARREZ